



# RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL  
DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

n° 8  
mai 2019

## Grands Projets

Un nouvel espace  
pour le RAM

## Vie pratique

PLUi: finalisation du projet  
avant enquête publique

## Sortir & découvrir

Route européenne d'Artagnan:  
inauguration du tronçon  
Retz-en-valois - 22 et 23 juin



# Sommaire

**Brèves**.....p.3 et 4

**Institution**.....p.5

- Coopération territoriale : un enjeu pour l'avenir

**Grands projets**.....p.6 et 7

- Les Carrières de Saint-Pierre-Aigle : une histoire de pierres
- Un nouvel espace pour le RAM

**Vie pratique**.....p.8 à 11

- Pour une meilleure gestion de mes déchets !
- Tout savoir sur vos déchèteries !
- PLUi : finalisation du projet avant enquête publique
- Conseil en architecture et en paysage : le CAUE de l'Aisne à votre service !
- Un outil cartographique au service des citoyens : le SIG

**Territoire d'entreprises**.....p.12 et 13

- Camping La Croix du Vieux Pont : un site d'hébergement d'exception
- Les nouveaux résidents de l'Hôtel d'entreprises
- Partenariat CCRV/CCI : une convention en faveur de l'économie du territoire

**Sortir & découvrir**.....p.14 à 17

- Découvrez les trésors de nos communes : Morsain, Marizy-Saint-Mard, Saint-Bandry et Oigny-en-Valois
- Route européenne d'Artagnan : Inauguration imminente du tronçon Retz-en-Valois
- Reprise des sorties de l'office de tourisme
- Festival Branche & Ciné : la forêt fait son cinéma !

**Agenda des communes**.....p.18 et 19

**Les événements de la Communauté de Communes**.....p.20

**Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes**

**Directeur de la publication :** Alexandre de Montesquiou

**Rédaction en chef :** service communication

**Conception et réalisation :** doncameleon.net

**Impression :** Alliance partenaire graphique

**Photographies :** © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ; © Adobe Stock et ;

Couverture : DonCameleon.net

N° ISSN : 2553-9426



En tant que président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), je me réjouis des différents projets de coopérations initiés par notre collectivité et dont va bénéficier notre territoire : avec nos voisins, il est en effet essentiel de regrouper nos forces pour faire des économies d'échelle, être plus efficaces et créer une dynamique qui profite à tous.



**Alexandre de Montesquiou**  
Maire de Montgobert  
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

**La démarche de mutualisation dans laquelle notre Communauté de Communes s'inscrit est très forte.**

En parallèle de la création du PETR du Soissonnais et du Valois (voir article en page 5), j'ai, depuis deux ans, rencontré régulièrement mon homologue de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV). Nous avons souhaité travailler ensemble dans les domaines du développement économique, du tourisme et des transports, et formalisé cette volonté en signant en décembre 2018, un accord de partenariat. Ce dernier permettra à nos territoires « d'être plus forts pour défendre nos intérêts

communs, notamment auprès de la région » Benoît HAQUIN, président de la CCPV. Nous sommes persuadés qu'il en va de l'avenir de nos collectivités, toutes deux liées par le Valois historique.

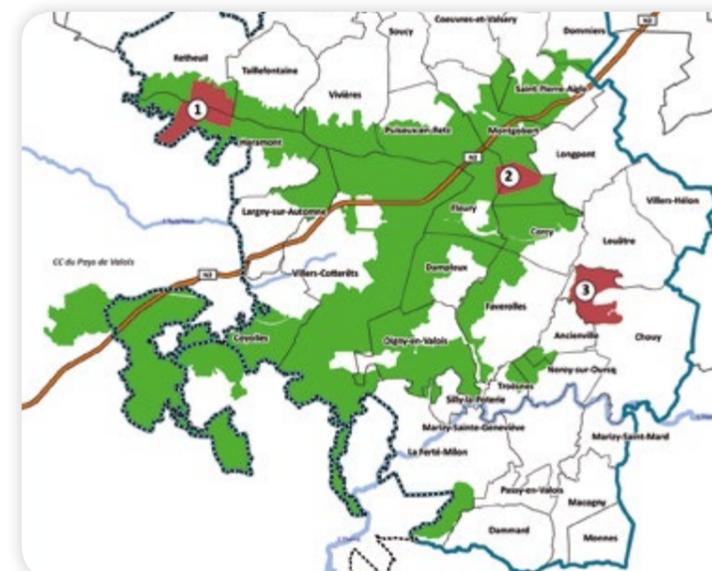
À la une de notre journal, vous avez découvert l'affiche de notre prochaine grande manifestation : **l'inauguration du tronçon Retz-en-Valois de la route européenne d'Artagnan !** 16 communes de notre territoire sont concernées par cet itinéraire, dédié aux cavaliers mais aussi aux cyclistes et aux randonneurs. La future prolongation de ce chemin de randonnée au-delà de nos frontières administratives ne fera que renforcer l'attractivité touristique de la CCRV et du Valois, c'est pourquoi nous avons œuvré à l'aboutissement de ce projet. Nous vous espérons donc nombreux le 22 juin prochain pour fêter l'évènement et profiter de toutes les animations qui seront proposées lors de cette journée.

**Le développement de notre territoire passe aussi par nos entreprises.** Dans ce numéro vous pourrez en apprendre plus sur certaines d'entre elles, comme le Camping de la Croix du Vieux Pont à Berny-Rivière ou encore les 4 locataires actuellement hébergés à l'Hôtel d'entreprises.

Au sommaire de ce journal vous trouverez également des articles relatifs à de grands projets (réhabilitation des carrières de Saint-Pierre-Aigle) ou à certaines compétences de la CCRV : **Aménagement du territoire** (avancement du Plan local d'Urbanisme intercommunal, présentation du Système d'Information Géographique et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), **Enfance et Jeunesse** (ouverture prochaine des nouveaux locaux du Relais Assistants Maternels), ou encore **Environnement** (rappel des consignes de tri).

Enfin, ne manquez pas de vous plonger dans l'agenda : nos communes se mobilisent pour vous proposer régulièrement concerts et animations, tandis que les sorties de l'Office de Tourisme intercommunal reprennent et que l'ONF annonce sa prochaine édition du festival « Branche et Ciné », dont nous sommes partenaires.

Alors profitez du territoire et de l'été qui arrive... et bonne lecture !



## Natura 2000

En décembre 2013, le document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000 « Massif forestier de Retz » a été approuvé par la préfecture. Depuis 5 ans, notre collectivité assure l'animation de ce site. L'actualisation du DOCOB a commencé ce début d'année, avec notamment une première réunion de travail avec nos partenaires, au Bois Hariez le 25 février 2019. La révision de ce DOCOB continue...

- Forêt domaniale de Retz : 13 300 hectares
- Natura 2000 - Zones Spéciales de Conservation
- 1 - Le Bois Hariez : 372 ha.
- 2 - Le chapeau des Cordeliers : 166 ha.
- 3 - Le Bois de Hautwisson : 309 ha.

## Pas d'augmentation des taux de fiscalité par la CCRV !

Comme en 2018, les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité le maintien des taux des taxes d'habitation (7.81%), foncière sur le bâti (1.24%) et non bâti (5.34%), d'enlèvement des ordures ménagères (11.50%) et de la cotisation foncière des entreprises (21.10%). L'enveloppe de 300 000 €, consacrée aux fonds de concours dédiés au soutien du financement des projets d'investissement des communes membres, a été reconduite. Pour tout comprendre du budget de votre collectivité, n'hésitez pas à consulter le dossier finances (p6 et 7) du précédent journal (janvier 2019) sur [www.cc-retz-en-valois.fr/institution/publications/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/institution/publications/).



## Rencontre inter-entreprises

La 2<sup>ème</sup> rencontre inter-entreprises s'est déroulée le vendredi 12 avril, au château de Vic-sur-Aisne, en présence du Sous-préfet de Soissons, Alain Faudon. Plus de 80 dirigeants d'entreprises du territoire sont venus assister à la conférence *Comment les pratiques des consommateurs influent sur les comportements des entreprises?*, donnée par Jean-Marc Lehu, enseignant chercheur en marketing à l'Université Panthéon Sorbonne. La CCRV et la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Aisne (CCI) ont profité de cette rencontre pour signer une convention de partenariat.

## Forum job d'été

La CCRV a organisé son 1<sup>er</sup> forum « Jobs d'été et + » pour les jeunes de son territoire, le mardi 23 avril à la salle Demoustier à Villers-Cotterêts. Plus de 100 visiteurs se sont déplacés pour rencontrer les différentes agences d'intérim et entreprises présentes. Cette journée a été mise en place en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale du Soissonnais.

**Statut social des visiteurs : 47 %** de demandeurs d'emploi, **43 %** de lycéens, **9 %** de parents et **1 %** autres (chef d'entreprise en visite sur le forum).

**Origines géographiques des visiteurs : 41 %** de Villers-Cotterêts, **36 %** des communes de la CCRV (La Ferté-Milon, Lagny-sur-Automne, Coyolles, Dammard, Cœuvres-et-Valsery, Haramont, Fleury...) et **23 %** hors CCRV (Soissons, Belleu).

**À noter : la CCRV offre une aide financière aux jeunes qui souhaitent obtenir leur BAFA.**

**Renseignements au 03 23 55 98 97**



## Épicerie Sociale

L'épicerie sociale et solidaire est destinée aux familles en difficultés de la Communauté de Communes Retz-en-Valois. Elle leur permet d'acheter des produits à environ 10% de leur prix courant. En contrepartie les bénéficiaires doivent s'engager à affecter la partie des économies ainsi réalisées au remboursement de leurs dettes ou autres projets.

Ouverte deux fois par semaine, elle est accessible sur justificatif délivré par les travailleurs sociaux pour une durée de 12 semaines renouvelable une fois. L'épicerie sociale est gérée par « les petits grains de la forêt de Retz » association à but non lucratif.

Notre association étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez faire des dons qui nous seront bien utiles pour nos bénéficiaires. Ces dons donneront droit à une déduction fiscale à hauteur de 66%. Si vous souhaitez participer à cette action, envoyez vos dons à l'ordre « les petits grains de la forêt de Retz » 54 rue Alexandre Dumas 02600 Villers-Cotterêts.

**Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter :**

- **Par mail :** [epicerie.les.petits.grains@gmail.com](mailto:epicerie.les.petits.grains@gmail.com)
- **Par téléphone :** 03 60 53 20 36



## Une première sur le territoire Retz-en-Valois : le Salon des Youtubeurs !

Le 1<sup>er</sup> salon des youtubeurs, organisé par la CCRV, s'est déroulé le samedi 27 avril à l'espace Anne Morgan de Vic-sur-Aisne. Heu?reka, Les Revues du Monde, Professeur Feuillage, Révisons Nos Classiques et Virginie fait sa cuisine sont passés de l'autre côté de l'écran pour rencontrer leurs fans, enchaînant dédicaces et selfies. La Compagnie l'Excuse était également présente. Plus d'une centaine de personnes s'est déplacée essentiellement de l'Aisne, mais aussi de l'Oise, de la Marne, de Paris et de Lille.



## Coopération territoriale : un enjeu pour l'avenir

Afin d'améliorer la compétitivité, l'attractivité et la cohésion de leurs territoires, les collectivités sont encouragées à travailler ensemble sur des thématiques qui les rassemblent, sans se limiter aux frontières purement administratives. C'est dans ce cadre et cette dynamique que la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a choisi de développer ses actions de coopération territoriale ; Présentation des deux partenariats récemment approuvés par le Conseil Communautaire.

### Création du « Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Soissonnais et du Valois » (PETR)

La CCRV s'est associée au GrandSoissons Agglomération et aux Communautés de Communes du Val de l'Aisne et du Canton d'Oulchy-le-Château pour formaliser les échanges qu'elles avaient depuis 2014. Ensemble, elles ont créé ce pôle qui a pour objectif de développer des actions communes en matière de tourisme, d'aménagement du territoire et d'environnement. Un exemple né de cette coopération : la marque touristique « La Pause » qui permet de rassembler chaque année les acteurs du tourisme pour dynamiser et structurer cette activité économique à part entière.

### Convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV)

Le 15 janvier 2019, la CCRV et la CCPV ont signé un accord de partenariat. L'objectif : défendre des intérêts communs en matière d'économie (prospection et échanges d'informations entre les structures), d'infrastructures (mobilisation commune sur la RN2 et sur le service des trains à destination de Paris) et de tourisme (développement de la marque « Valois » pour en faire une identité promotionnelle renforcée).

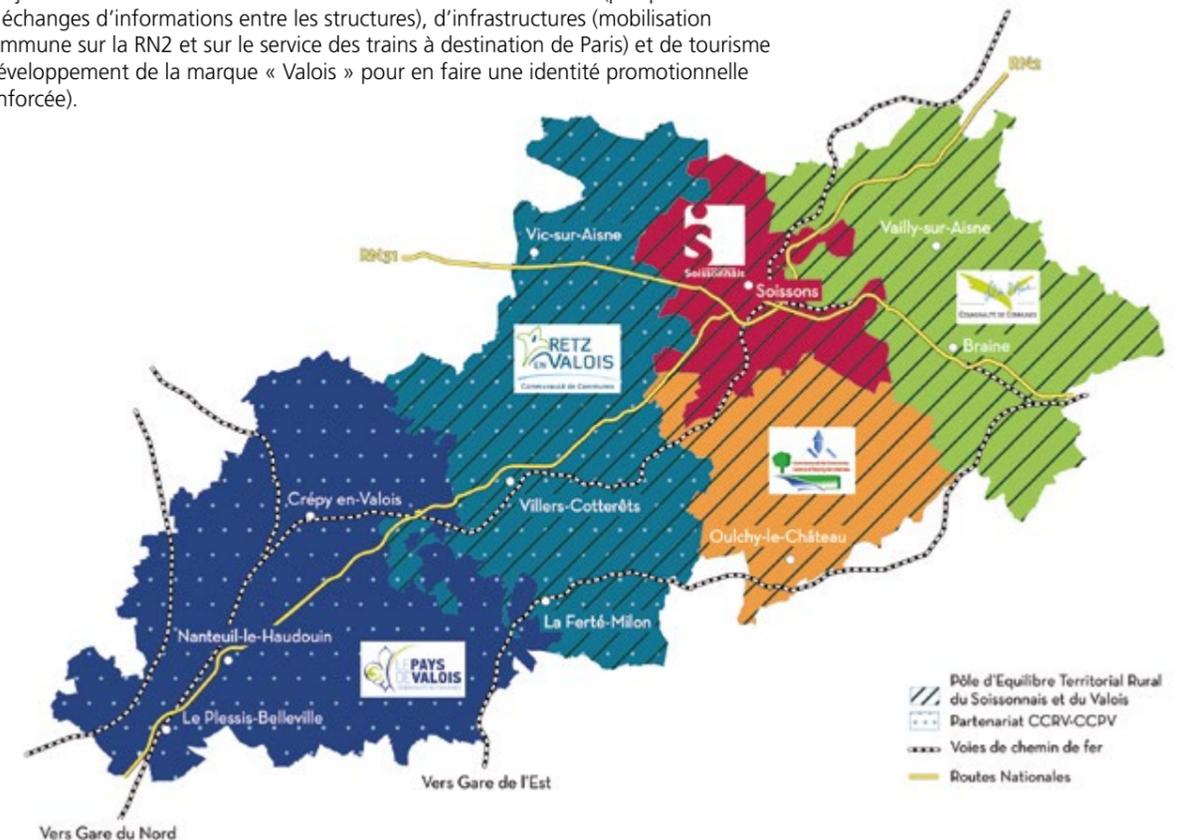
### C'est quoi un PETR ?

Dispositif créé en 2014, à l'initiative du Sénat, dans le cadre de La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM).

Il permet aux territoires ruraux de se structurer face au développement métropolitain. De plus, leur cadre juridique renforce leur existence et leur légitimité, notamment dans le cadre de mobilisation de fonds européens.

### Pourquoi une identité « Valois » ?

Le Valois est un atout de poids du fait de sa renommée et de son histoire. Aujourd'hui, la CCPV et la CCRV couvrent à elle deux la quasi-totalité de ce territoire historique. Le but est de créer un point d'entrée touristique commun dans les Hauts-de-France et, ainsi, d'accroître l'attractivité des 2 intercommunalités.



# Les Carrières de Saint-Pierre-Aigle : une histoire de pierres



Saviez-vous que les pierres des carrières de Saint-Pierre-Aigle ont servi à de nombreux lieux célèbres ? Sylvain Laval, ancien exploitant du site nous retrace leur histoire.

## COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ À LA DIRECTION DES CARRIÈRES ?

Ancien directeur de vente d'une entreprise de production de papier, il a suffi d'une rencontre pour me lancer. En 1987, l'ancien propriétaire des carrières souhaitait vendre. Avec des amis, nous avons décidé de nous associer. J'ai appris sur le tas et ça m'a permis de développer l'exploitation en rachetant 2 carrières, avec mes associés : Noyant (à côté de Soissons) et Saint-Maximin (Oise).

## POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER LEUR HISTOIRE ?

Les carrières existaient depuis longtemps mais je n'ai jamais connu la date exacte de leur création. L'exploitation s'effectue par arrêté préfectoral qui détermine la surface et la méthode d'extraction. Le site de Saint-Pierre-Aigle s'étendait sur 35 hectares. Les années 90 ont été les plus florissantes. Une succession de contraintes a dû nous obliger à revendre le site de Saint-Pierre-Aigle à la société *La Pierre de France* en 2009. La détection d'une faille dans la carrière et les difficultés de la profession avec la concurrence étrangère nous ont forcés à arrêter l'extraction.

Mais l'unité de production est restée active. *La Pierre de France* a finalement déposé le bilan 2-3 ans plus tard. C'est une famille de l'Oise qui a finalement repris la production. Elle se fournit en pierres auprès d'autres carrières pour assurer son chiffre d'affaires.

## QUELS GRANDS PROJETS ONT BÉNÉFICIÉ DES PIERRES DE SAINT-PIERRE-AIGLE ?

Dans les années 90, nos plus gros clients se situaient sur Paris. Les sites les plus connus que nous avons rénovés sont le Pont Neuf, les quais du Louvre, les Invalides, l'École militaire de Paris, l'Orangerie et le Château de Versailles, et la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Nous avons également des chantiers locaux comme le Château de Pierrefonds et l'Abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons.

## L'ÉTAT VOUS A-T-IL DÉJÀ CONTACTÉ CONCERNANT LA RESTAURATION DE NOTRE-DAME ?

Il est trop tôt pour cela. Nous possédons un stock sur place s'il y a une volonté de l'État de réutiliser les mêmes pierres.

En revanche, tout va dépendre s'il souhaite réutiliser les mêmes matériaux ou des plus modernes.

## POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER EN QUOI CONSISTE LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES CARRIÈRES ?

Quand l'activité cesse, le site doit être remis en état. Je tiens à préciser que tout est défini par arrêté préfectoral. De ce fait, les carrières sont donc vouées à redevenir des terres agricoles. C'est la société *Cosson* qui va procéder au réaménagement. La terre sera récupérée des chantiers du Grand Paris, puis transportée jusqu'aux carrières. De nombreux contrôles sont prévus pour vérifier la conformité des matériaux, pour éviter toute pollution. Les travaux d'aménagement de la route ont déjà commencé et faciliteront l'accès de la carrière et du hameau. Des réunions d'informations auprès des habitants ont eu lieu pour présenter le projet et ainsi rassurer les riverains sur l'avenir du site. ■

## Réaménagement des Carrières (vue globale depuis le Nord-ouest du site)

État initial



État final au bout de 3 ans



# Un nouvel espace pour le RAM !

L'enseigne vient tout juste d'être posée et les travaux se terminent : le nouvel espace du Relais Assistants Maternels (RAM) parents et enfants, est sur le point d'ouvrir. Pourquoi, pour qui, comment ? On vous explique tout !

Depuis l'an dernier, la compétence « Relais Assistants Maternels » a été transférée à la Communauté de Communes Retz-en-Valois. C'est un service gratuit qui s'adresse désormais à l'ensemble des habitants des 54 communes du territoire. Les parents et futurs parents peuvent y trouver toutes les informations sur les modes de garde individuels et collectifs du territoire pour les enfants de moins de 6 ans, et obtenir des conseils pour leurs démarches administratives. Côté assistants maternels et gardes à domicile, le relais propose un soutien dans l'exercice de leur profession, un accompagnement pour les candidats à l'agrément, mais aussi des temps de rencontre (voir tableau). De manière générale, les animatrices du RAM peuvent aussi apporter une information sur les droits et devoirs de chacun (parents-employeurs et assistants maternels) et des conseils en cas de désaccord employeur/employé. Désormais, Amélie, Carine et Marjorie vont pouvoir mener à bien leurs missions au sein d'un **bâtiment adapté, lumineux et ouvert sur l'extérieur**. Ce nouvel espace de près de 300m<sup>2</sup> compte ainsi : une salle de jeux conçue pour les 0/6 ans (100m<sup>2</sup> cloisonnables), des sanitaires adaptés aux tout-petits, des bureaux pour les permanences administratives et une salle de réunion pour la préparation des activités. En effet, **des animations variées sont proposées toute l'année**. Elles sont en priorité ouvertes aux nourrices agréées accompagnée(s) des enfants qui leur sont confiés : éveil corporel et musical, ateliers cuisine, matinées créatives, motricité fine, jeux d'eau... D'autres activités viendront enrichir le programme : les nouveaux locaux vont en effet permettre au RAM de diversifier ses propositions et le service rendu, notamment grâce à l'acquisition de matériel de motricité. L'emménagement est prévu courant juin, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner !



## Accueil RAM

### Sur rendez-vous uniquement

Lundi : En animation à l'extérieur (matin) et 13h-18h  
Mardi : 8h30-12h30 et 13h-18h  
Mercredi : 8h30-12h30 et 13h-17h  
Jeudi : 8h30-12h30 et 13h-16h30  
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-18h  
Samedi : 8h30-12h

### Renseignements

03 23 96 61 30 - ram@retzenvalois.fr

## Les temps de rencontre proposés par le RAM

	Où ?	Quand ?	Pour qui ?
Montigny-Lengrain	Locaux de l'ancienne école, rue Vaudrial	Lundi matin, mardi et jeudi matin	Enfant et sa famille
Chouy	Salle des mariages de la mairie		Assistants maternels et gardes à domicile avec les enfants qui leurs sont confiés
La Ferté-Milon	Salle de motricité de l'école maternelle	Lundi matin	
Villers-Cotterêts	Nouveaux locaux jouxtant la piscine	Mardi et vendredi matin	
Vic-sur-Aisne	Médiathèque	1 fois par mois	



## À noter :

Inauguration conjointe des nouveaux bâtiments de la piscine et du RAM le samedi 28 septembre : vous avez un intérêt pour la petite enfance et/ou pour les sports aquatiques ? Familles, assistants maternels, gardes à domicile, enfants, associations... profitez-en pour venir découvrir les lieux !



# Pour une meilleure gestion de mes déchets !

Ce journal est accompagné d'un guide déchèterie *Tout savoir sur la gestion et la valorisation de mes déchets*. Ce livret vous permettra d'assimiler les consignes de tri. Des gestes simples pour l'environnement !

## Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que :

- 1 Le dépôt sauvage sur la voie publique (en nature, dans la ville, face aux deux déchèteries situées sur le territoire Retz-en-Valois) en dehors des conditions fixées par arrêté est interdit par la loi. Cette action est passible d'une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1 500€. Si le contrevenant a utilisé un véhicule pour les transporter, il risque la confiscation du véhicule\*.
- 2 Il est interdit par la loi de brûler à l'air libre les déchets végétaux comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Cet acte peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€\*. Ce type de déchets doit être déposé en déchèterie ou, pour les Cotteréziens, lors de la collecte mise en place par la CCRV tous les mardis jusqu'au 13 novembre.
- 3 Les collectes des déchets, prévues pendant les jours fériés d'été, sont maintenues.

\* Source : www.service-public.fr



### Renseignements auprès du service environnement de la CCRV

Christelle Carbonneaux : 03 23 96 60 19  
Audrey Raffard : 03 23 96 52 38

# PLUi : finalisation du projet avant enquête publique

Présenté lors des deux précédents numéros, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été débattu lors du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2019.

## Où en sommes-nous ?

Actuellement les élus communaux travaillent avec les services de la CCRV sur la finalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP, 2<sup>e</sup> partie de l'étape 2) et des règlements écrits et graphiques (étape 3). Ces éléments ont été présentés lors des 4 réunions publiques réalisées en mars et avril, à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne. Le PADD, l'état initial de l'environnement et le diagnostic ainsi que les présentations des réunions publiques sont consultables sur le site de la CCRV.

## Arrêt du projet global

Lorsque le projet du PLUi sera finalisé, le Conseil communautaire l'arrêtera et fera le bilan de la concertation. Il sera ensuite transmis pour avis à l'ensemble des communes de la CCRV et aux Personnes Publiques Associées\* (PPA). Elles disposeront d'un délai de 3 mois pour émettre leurs remarques. Pendant cette période, le projet sera également consultable par le public. Cependant, celui-ci ne pourra apporter ses remarques et suggestions que dans le cadre de l'enquête publique à venir.

## Une enquête publique à l'automne 2019

Pendant l'enquête publique, le PLUi, complété des avis des communes et des PPA\* sera mis à disposition de la population dans différents lieux (mairies, pôle ADT de la CCRV...). Des permanences seront également organisées pour permettre aux habitants de faire part de leurs observations. Une fois finalisée, cette étape fera l'objet d'un rapport de la commission d'enquête, qui comportera en conclusion un avis motivé sur le projet. Le PLUi pourra faire l'objet de modifications pour tenir compte des remarques formulées par la commission. Le Conseil communautaire pourra ensuite approuver le PLUi qui sera mis en place début 2020. Il sera alors opposable sur l'ensemble du territoire de la CCRV après réception du dossier en préfecture et réalisation des mesures de publicité. **Pour toute demande de travaux, de permis de construire, le PLUi deviendra le document réglementaire de référence pour l'ensemble des 54 communes de la CCRV !**

### Plan Local d'Urbanisme de Villers-Cotterêts

Le plan local d'urbanisme révisé de la commune de Villers-Cotterêts est opposable depuis le 11 mars 2019. Il est consultable sur le site de la CCRV.

### Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la Ferté-Milon

Le projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la Ferté-Milon est en cours de finalisation. L'arrêt de projet est prévu le 28 juin 2019 en Conseil communautaire. Les documents seront consultables par le public en mairie de la Ferté-Milon, au Pôle Aménagement du Territoire et sur le site de la CCRV. Une enquête publique aura lieu dans les prochains mois.

\*PPA : Leur rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux (Services de l'Etat, Préfet, Région, Département, CCI de l'Aisne, Chambre des métiers etc.)

# Tout savoir sur vos déchèteries !

## Carte d'accès déchèteries :

Vous n'avez pas encore fait votre demande de carte ? Pas de panique !

### Comment obtenir sa carte ?

Il vous suffit de remplir le formulaire de demande, **disponible dans les locaux de votre Communauté de Communes ou en déchèteries**, en y joignant les pièces justificatives (pièce d'identité recto/verso et justificatif de domicile pour les particuliers, carte grise des véhicules pour les collectivités).



### À retourner par courrier à l'adresse suivante :

Services techniques de la Communauté de Communes Retz-en-Valois  
Service environnement

Impasse du Chênois  
02600 Villers-Cotterêts

La carte d'accès sera délivrée en un seul exemplaire par foyer, puis envoyée au domicile du demandeur.

## Horaires des déchèteries :

Les horaires des deux déchèteries du territoire sont consultables, à tout moment, sur le site de la CCRV [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr). Nous vous les rappelons ci-dessous :

**Déchèterie d'Ambleny**  
RD 17 – Marais des Chaudières  
02290 Ambleny  
03 23 72 49 28

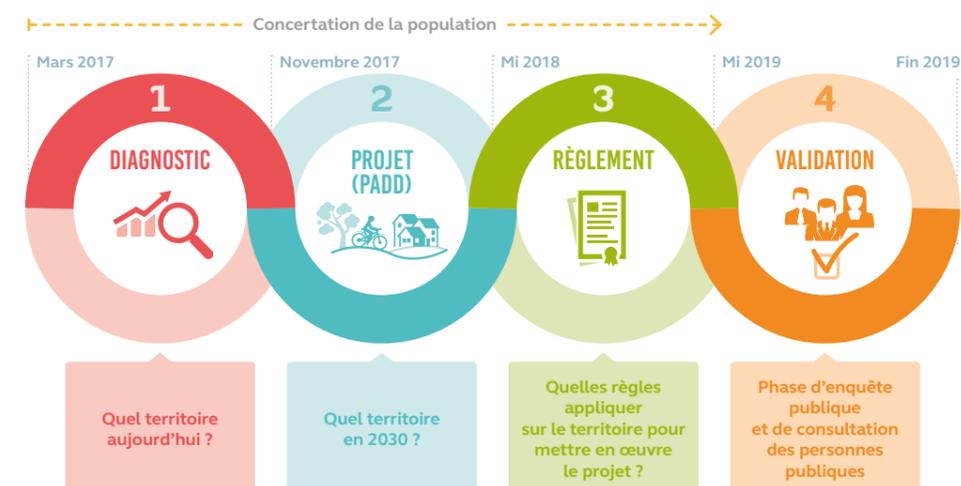
**Déchèterie de Villers-Cotterêts**  
Zone industrielle des Verriers  
02600 Villers-Cotterêts  
03 23 96 43 57

### Ouvertures et fermetures des déchèteries

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.					
<b>Période basse (1<sup>er</sup> nov. au 31 mars) : 9h30-12h et 13h-17h</b>												
Ambleny	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Villers-Cotterêts												
<b>Période haute (1<sup>er</sup> avril au 31 oct.) : 9h30-12h et 13h-18h30</b>												
Ambleny	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Villers-Cotterêts												

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

## Une élaboration collaborative en 4 étapes



### Pour tout renseignement :

Pôle Aménagement du Territoire (ADT)  
35 rue du Général Leclerc  
02600 Villers-Cotterêts

Cindy Gérard  
03 23 96 99 91  
c.gerard@retzenvalois.fr

## Conseil en architecture et en paysage : le CAUE de l'Aisne à votre service !

Vous construisez, vous rénovez, vous plantez... pourquoi ne pas faire appel au Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de l'Aisne ? Des permanences gratuites sont actuellement organisées en partenariat avec la Communauté de Communes Retz-en-Valois. Explications.

### Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) est une association mise en place à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977. Il en existe presque une centaine en France et ils ont pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le département. Ils s'appuient sur les compétences d'équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et d'environnementalistes.

### Quel public est concerné ?

Le CAUE est au service de tous ceux qui désirent construire et recherchent une information ou conseil pour assurer la qualité architecturale de la construction et sa bonne insertion dans le site environnant. Il intervient aussi bien pour les particuliers, les entreprises que pour les collectivités. Ses conseils sont gratuits.

### Dans quels cas faire appel au CAUE ?

De façon générale, sollicitez le conseil le plus en amont possible de votre projet (ou suite à un refus de votre dossier de demande d'autorisation) :

- **Pour répondre à vos interrogations :** déclaration préalable ou permis de construire, implantation, règles de voisinage, clôture, intégration de la construction, vérandas, matériaux, couleurs, ouvertures, ravalement, règles d'urbanisme, aménagement paysager, question technique...
- **Pour vous conseiller en amont d'un projet de construction et/ou d'aménagement :** choix des terrains, lecture des documents d'urbanisme, conseils sur l'implantation des bâtiments par rapport au site et à la parcelle (orientation, topographie, vues...), conseils sur les aspects extérieurs et l'organisation intérieure (circulation, lumière, plantations...)

### Comment prendre rendez-vous ?

La CCRV est adhérente au CAUE de l'Aisne et l'a donc sollicité pour assurer des matinées de permanences au Pôle Aménagement du territoire : il suffit d'appeler pour prendre un rendez-vous gratuit aux dates programmées\*. Lors de cette rencontre, munissez-vous d'un maximum de documents rendant compte du site, du projet, et de son environnement (photos, plans, croquis, règlements d'urbanisme).

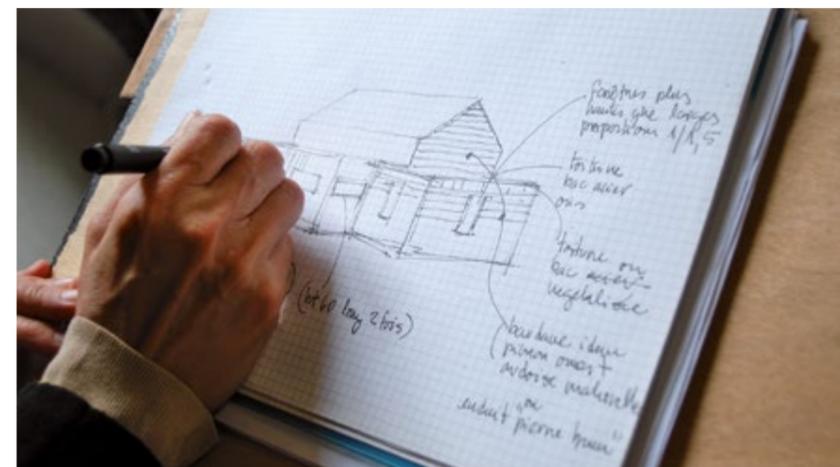
### Comment se déroule le rendez-vous ?

Il dure en moyenne une heure. L'architecte soulève les questions qui n'ont pas été vues et vous explique comment interpréter les règlements d'urbanisme et comment le projet peut être amélioré (implantation, aspect extérieur, organisation interne des espaces, isolation...). Il vous remet ensuite une fiche mentionnant les recommandations formulées lors de l'entretien, ainsi que les croquis qui ont permis d'illustrer le conseil. Ces documents sont également envoyés au Pôle Droit des Sols ou à la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin de faciliter l'instruction du dossier et éviter les va-et-vient de courriers ainsi que le nombre de rendez-vous.

\*Pôle Aménagement du territoire 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts : Mercredi 26 Juin 2019, Mercredi 24 Juillet 2019 (Autres dates à venir)

### Renseignements :

Cindy Gérard 03 23 96 99 91



## Un outil cartographique au service des citoyens : le SIG

### Qu'est-ce qu'un SIG ?

Il s'agit d'un Système d'Information Géographique. De manière générale, un SIG est un logiciel qui, à partir d'un fond cartographique, permet d'afficher et d'analyser une multitude de données. Plusieurs couches d'informations thématiques sont ainsi disponibles pour être présentées sur un fond de carte ou une vue du ciel.

### Comment s'en servir ?

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) met ce service de cartographie à disposition des habitants, à partir de son site (Vie pratique => Urbanisme => Cartographie) ou directement à l'adresse suivante : [cc-retz-en-valois.explorer.netagis.fr/public](http://cc-retz-en-valois.explorer.netagis.fr/public)

Grâce à ce système vous pouvez visualiser un lieu précis du territoire et choisir d'afficher les informations qui vous intéressent. En tant que particulier, vous avez accès à deux thèmes cartographiques :

- **Le cadastre :** cette carte permet de visualiser les parcelles et en cliquant sur celles-ci, d'obtenir quelques informations de base (la section cadastrale, le numéro de la parcelle, le nom de la voie et la superficie) ; pour obtenir des renseignements plus complets (nom du propriétaire, adresse de celui-ci ...), il faut se rendre en mairie ou au Pôle Aménagement du Territoire (ADT) de la CCRV.
- **L'urbanisme :** cette carte permet de superposer sur le cadastre, 3 couches d'informations relatives aux règles d'urbanisme du territoire (les zonages, les servitudes d'utilité publique et les prescriptions) ; ainsi, si vous souhaitez faire construire ou faire des travaux, vous pouvez rapidement visualiser les contraintes réglementaires qui impactent votre terrain.

Pour ces deux thèmes, vous pouvez choisir entre 3 types de fonds de référence : la photographie aérienne, la carte SCAN 25 de l'IGN ou la cartographie OpenStreetMap.

### Quelles sont les autres applications ?

Un SIG communique et traite l'information géographique : son but ultime est l'aide à la décision, pour les particuliers mais aussi pour les collectivités. Spécifiquement paramétré, il est un outil très utile aux services de la CCRV comme aux 54 communes qui la composent.

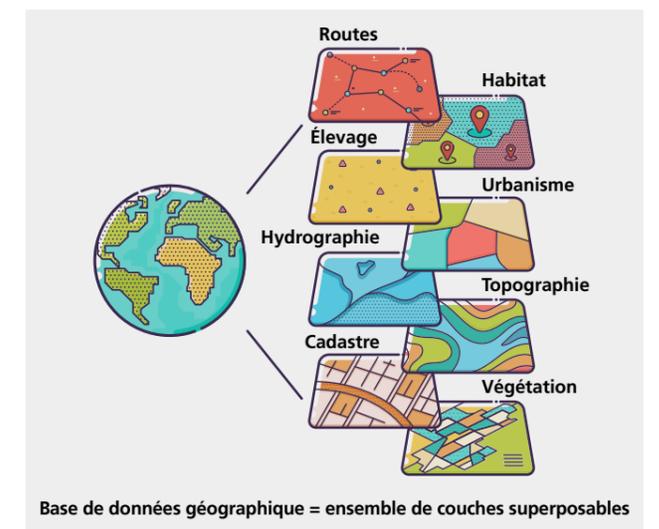
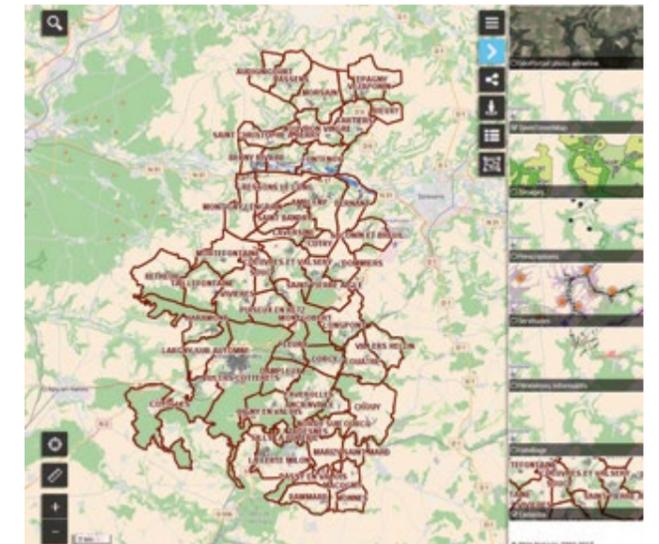
En quelques clics, il offre aux mairies la possibilité de consulter et d'interroger en toute sécurité leurs données cadastrales et d'urbanisme. Elles ont par ailleurs accès à une cartographie spécifique à l'environnement.

Des applications particulières sont également accessibles à certains services de la CCRV : gestion du Droit des Sols pour les instructeurs du Pôle ADT ou encore gestion du SPANC<sup>1</sup> et de la voirie communautaire pour les Services Techniques. L'office de tourisme et le service Développement Economique disposent aussi d'applications dédiées.

<sup>1</sup> Service Public d'Assainissement Non Collectif

### Contact

Nicolas JAROSZEK 03 23 96 99 88  
n.jaroszek@retzenvalois.fr



### Des nouveautés à venir

Petit à petit, l'offre de nouveaux thèmes s'enrichira pour chaque type d'utilisateur : tourisme, transport, gestion du « zéro phyto » dans les espaces verts, aide à la gestion des cimetières ...

En tant que particulier, vous pourriez un jour créer une carte vous permettant de savoir quels sont les modes de garde sur votre trajet domicile-travail ou encore quels circuits touristiques sont proposés sur la Communauté de Communes !

Lancez-vous, le logiciel en ligne est intuitif : vous pourrez zoomer sur une zone spécifique et choisir d'y afficher toutes les infos utiles disponibles !

## Camping La Croix du Vieux Pont : un site d'hébergement d'exception

Partons à la découverte du Camping de La Croix du Vieux Pont (5 étoiles) situé au cœur du territoire Retz-en-Valois, à Berny-Rivière qui s'étend sur 37 hectares. Adrien Schneider, responsable du site, nous a ouvert les portes de son établissement.



### MONSIEUR SCHNEIDER, POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELQUES MOTS SUR LE CAMPING DE LA CROIX DU VIEUX PONT ?

Le camping a été créé en 1968 par la famille Lefevre, agriculteurs locaux, sur le site d'une ancienne distillerie. Depuis, il n'a cessé de s'agrandir afin de devenir le 2<sup>e</sup> hébergement des Hauts-de-France avec une capacité de 3 000 personnes. Le camping offre de nombreuses installations pour petits et grands et pour tous les goûts (cf encadré).

### QUEL EST VOTRE TYPE DE CLIENTÈLE ?

La clientèle est presque exclusivement étrangère. Elle se compose principalement de Néerlandais et d'Anglais, adressée par les tour-opérateurs Al Fresco et Eurocamp. Mais nous accueillons aussi des Allemands, des Suisses et des Belges. Nous avons également une vingtaine de résidents à l'année. En outre grâce à notre marque française Homair Vacances, nous possédons une force de vente pour attirer une clientèle locale (parisienne et du Nord de la France). L'idée est de les séduire pour venir passer « un week-end au vert ».

### POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LA GESTION PAR LA SOCIÉTÉ HOMAIR ?

Homair Vacances est l'une des marques d'un acteur leader de l'hôtellerie de plein air, European Camping Group. Notre groupe qui exploitait déjà une trentaine de campings partout en France a reçu la confiance de Monsieur Lefevre pour la reprise de l'exploitation de La Croix du Vieux Pont à partir de cette saison. Nous avons repris l'ensemble du personnel présent. **Nous sommes spécialisés dans le tourisme en plein air mais nous ne souhaitons pas tout révolutionner.** Le site a fait ses preuves et fonctionne bien,

et nous lui apporterons notre expertise pour progressivement le moderniser et enrichir ses propositions. Par ailleurs, nous conservons bien entendu la marque La Croix du Vieux Pont.

### QUELS SONT LES AVANTAGES DU PARTENARIAT AVEC LA CCRV POUR L'INSTALLATION D'UN BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DANS VOS LOCAUX ?

Le partenariat consiste à mettre à disposition le local à l'entrée du camping pour que la CCRV y installe un nouveau bureau d'informations touristiques, à Berny-Rivière (en complément de celui qui se situe au centre-ville de Vic-sur-Aisne dans les locaux de la CCRV). Il s'agit d'un vrai service en plus pour nos clients. Nous proposons de visiter Paris en y accédant en bus mais pour les lieux touristiques de proximité, les hôtes du camping répondaient en fonction de leur savoir. Grâce à cette collaboration, nous avons la possibilité d'offrir un service en faveur du développement du tourisme local. Et l'avantage c'est que l'accès à ce bureau d'information est ouvert au public extérieur.

### AVEZ-VOUS D'AUTRES SERVICES OUVERTS AU PUBLIC ?

Oui, nous avons un salon de beauté au sein du camping *B'L comme un cœur*. Laurine qui gère l'institut a déjà une clientèle extérieure et possède même un accès indépendant pour faciliter la venue de ses clients. Nous ouvrons également notre bowling *The Summer* pendant la fermeture du camping soit de novembre à mars. Il possède 10 pistes. ■

### Les installations du Camping :

- Bowling
- City stade
- Epicerie
- 2 étangs de pêche
- Kiosque : espace famille avec château gonflable, voitures électriques, trampolines...
- Lagon artificiel de baignade avec restaurant
- Laser Game
- Mur d'escalade
- Parc aquatique
- Pub
- Restaurant traditionnel
- Terrain de tennis
- Tir à l'arc

### Camping la Croix du Vieux Pont

8 Rue de la Fabrique  
02290 Berny-Rivière  
03 23 55 50 02  
[www.la-croix-du-vieux-pont.com](http://www.la-croix-du-vieux-pont.com)  
Ouverture : début avril à début nov.

### B'L comme un cœur Institut

5 rue de la Fabrique  
02290 Berny-Rivière  
03 23 74 01 94  
Facebook : B'L comme un cœur Institut

### The summer

Bar/bowling/laser game  
03 23 55 59 37

## Les nouveaux résidents de l'Hôtel d'entreprises

Depuis novembre 2009, la CCRV accueille de jeunes entrepreneurs dans l'Hôtel d'entreprises situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts. La structure, actuellement complète, a accueilli 4 nouvelles sociétés dans des activités très diversifiées, au cours des 12 derniers mois.

### EXPERT ENERGIE

La société Expert Energie, qui existe depuis 2013, travaille à la fois pour des grands comptes et les particuliers. Elle propose ses services pour la pose de chaudières, l'installation de plomberie, d'appareillages divers, le traitement de réseau de chauffage... L'entreprise étant certifiée Qualigaz, elle met également aux normes les installations de gaz vétustes et réalise des certificats de conformité.

Expert Energie – 06 63 20 71 62

### PROTEARTH, un process innovant

L'entreprise Protearth est une jeune start-up qui se développe sur le marché de l'alimentation animale et de la chimie verte. Elle est orientée vers la vente de protéines d'insectes pour l'alimentation

animale (piscicole notamment), la vente des résidus d'élevage pour le marché de l'engrais organique, ainsi que la chitine issue de la mue de l'insecte pour la chimie verte.

PROTEARTH – 03 23 74 09 90

### SAB ADHESIF

Créé en 2017, SAB Adhésif propose du marquage sur tout support de communication pour professionnels et particuliers : panneaux, enseignes, véhicules, totem, affiches... Il travaille sur différentes matières : bâche, plexi, adhésif, papier, tissu et réalise de la gravure laser sur : bois, plexi, verre, ardoise, cuir, tampons... Sa réactivité et sa capacité d'adaptation en font un fournisseur de qualité dont l'activité se développe rapidement sur le territoire.

SAB ADHESIF – 03 65 69 00 50



### TRICOTEZ-MOI, de l'innovation technologique et marketing

Creative Genius est une entreprise innovante dans le domaine de l'e-commerce. Avec sa marque "Tricotez-moi", elle propose des kits à tricoter ou à crocheter sur-mesure dans des matières nobles et 100 % naturelles. Elle offre également la possibilité de personnaliser son ouvrage.

CREATIVE GENIUS – 03 23 74 53 29  
01 47 70 11 30 - [www.tricotez-moi.com](http://www.tricotez-moi.com)

### Renseignements :

Communauté de Communes  
Retz-en-Valois  
03 23 96 13 01

## Partenariat CCRV/CCI : une convention en faveur de l'économie du territoire

La CCRV œuvre au développement d'une politique économique en faveur de l'attractivité de son territoire. Dans ce cadre, elle a souhaité mettre en place une convention avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de l'Aisne, pour maintenir et aider le développement des entreprises locales. Trois axes majeurs de collaboration ont été identifiés :

### 1. Appuyer le développement et la compétitivité des entreprises en place

Le maintien et le développement du tissu économique des petites entreprises (moins de 20 salariés) restent des enjeux majeurs pour le territoire Retz-en-Valois.

En complémentarité de l'action de la CCRV, la CCI mobilisera les ressources nécessaires afin de proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises.

### 2. Favoriser la transmission des entreprises du territoire

La CCI s'engage à visiter individuellement les entreprises potentiellement cessibles qui auront été identifiées. Un accompagnement pour la transmission de l'entreprise et la recherche de repreneur potentiel sera proposé.

### 3. Développer les usages de base du numérique

Afin d'aider les entreprises dans leur transition numérique, la CCI proposera 4 ateliers annuels sur les usages du digital, plus particulièrement axés sur la relation clients.



La CCRV finance ces actions à hauteur de 24000€ maximum. Elle conserve également pour 2019, une participation de près de 7 500€ à l'association de prêts d'honneur Initiative Aisne. Ainsi en 2018 sur le territoire Retz-en-Valois, 17 prêts d'honneur pour 12 entreprises pour un montant de 137000€ ont pu être octroyés.

### Renseignements :

CCRV 03 23 96 13 01  
CCI de l'Aisne  
Jean-Charles Flament, Conseiller entreprises  
03 23 76 75 03 - [jc.flament@aisne.cci.fr](mailto:jc.flament@aisne.cci.fr)

# Découvrez les trésors de nos communes

## Morsain

À la rencontre des vallées du ru d'Hozier et du ru de Vassens, les gaulois créèrent une première agglomération qu'ils entourèrent d'une muraille faite de grosses pierres sèches : « muro cintos » (en latin, enceinte de murs, entouré d'un mur). C'est de là que vient le nom actuel du village, qui en 590 fut donné à l'Abbaye Saint-Médard de Soissons<sup>1</sup>.

Bâtie au début du 12<sup>ème</sup> siècle, l'église Saint-Martin, classée au titre des monuments historiques en 1920, a été entièrement restaurée après la première guerre mondiale et fut consacrée en 1934. Elle comportait à l'origine un porche de style gothique.

Aux abords du village, on trouve une curiosité considérée comme un monument de l'âge de bronze : la pierre trouée.

Morsain est composé de cinq hameaux : au nord *Vaux* et *Forest*, à l'est *Ouilly* et *Berlival* sur la rive droite du ru d'Hozier et *Eury* et *Comelancourt* sur la rive gauche. Le ru de Vassens traverse également la commune. Le terroir atteint une superficie de 1434 hectares : notamment 41 hectares en propriété communale et une vingtaine en marais.

À lire pour en savoir plus : « Le val de Morsain », par le Comte Maxime de Sars, édité en 1935, il retrace l'histoire de la commune de 870 à 1934. Disponible en mairie.

<sup>1</sup> Fondé en 557 par le roi des Francs Clotaire Ier, ce monastère de moines bénédictins fut l'une des fondations religieuses les plus puissantes sous les Carolingiens, notamment sous Charlemagne et Louis Le Pieux.

**Maire : Jean CINTRAT - Nombre d'habitants : 433**



## Marizy-Saint-Mard

Autrefois appelé « Petit Marizy » puis « Marizy-Saint-Marc », Marizy-Saint-Mard est un petit village rural traversé par deux cours d'eau : l'Ourcq et le Ruisseau de Marfontaine. Il présente un patrimoine architectural remarquable. Son église tout d'abord : dédiée à Saint-Martin, elle est bâtie sur un promontoire dominant le bourg. Elle fut construite durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles puis classée à l'inventaire des monuments historiques en 1920.

La commune abrite également un château. Ancienne maison forte du XII<sup>e</sup> siècle, la bâtisse connut de nombreux remaniements durant les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Les vestiges du château de Marizy-Saint-Mard se dressent toujours sur le territoire du village. La porte d'entrée et les restes des remparts ont fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques en 1928, son donjon a quant à lui été inscrit en 1930. Sa situation géographique et son patrimoine en font une étape du GR<sup>1</sup> de pays du Tour de l'Omois (120 km qui relie le GR11A et le GR14).

**Maire : Damien GHEKIERE - Nombre d'habitants : 49**



© Pascal3012

1 Chemin de Grande Randonnée



## Saint-Bandry

Saint-Bandry est situé dans une gorge étroite à proximité des communes de Laversine et Ambleny. Le village est traversé par deux rus, celui de Quenneton et le ru de Retz. Son église est classée au titre des monuments historiques depuis 1922.

L'origine de ce village remonte au XII<sup>e</sup> siècle, où il s'appelait *Aisdin*. Il semblerait qu'il ait pris le nom d'*Artèse* par la suite, pour enfin porter celui que nous lui connaissons, Saint-Bandry, en souvenir de l'évêque Bandry de Soissons. Au VI<sup>e</sup> siècle, il avait été exilé par le roi Clotaire. Lors de son rappel de l'exil, en l'année 544, les habitants se portèrent à sa rencontre pour l'honorer et c'est alors que ce Saint, reconnaissant de cette marque d'affection, aurait fait surgir de terre une fontaine auprès de ce village qui manquait d'eau.

Porteur d'une autre histoire, la commune de Saint-Bandry serait reliée à celles d'Ambleny et Ressons-le-Long par une même légende, celle des pas de Saint-Martin.

Le culte de Saint-Martin commença dès sa mort en 397. De nombreuses paroisses frontalières ou fontainières comme Montigny-Lengrain, Cuise-la-Motte, Jaulzy et bien sûr Ambleny se vouent alors à cet évêque qui lutta contre le paganisme\*. La légende raconte qu'à la fontaine Saint-Martin, Martin traversa la vallée du ru de Retz d'un bond de cheval pour retomber à la Croix Saint-Martin, où l'herbe n'aurait pas repoussé après son passage.

\* Religion des païens (pour les chrétiens)

**Maire : Jean-Yves SEZNEC - Nombre d'habitants : 275**



© Markus3 (Marc Roussel)



## Oigny-en-Valois

Oigny-en-Valois sépare les vallées de l'Aisne et de l'Ourcq et est entouré d'un halo de plaines agricoles et par la forêt de Retz. Ce village possède un patrimoine architectural composé de monuments historiques, avec le château du XVI<sup>e</sup> siècle, le Mausolée du Général Comte Charpentier et le calvaire du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le château médiéval, remanié fin XV<sup>e</sup> siècle, occupe le cœur du village. Il est considéré comme le plus ancien des nombreux châteaux seigneuriaux édifiés il y a environ 5 siècles dans la région de Villers-Cotterêts.

Deux exploitations agricoles sont situées dans la commune, *Les vergers du petit marais* et une à la ferme monastique de Baisemont.

Oigny-en-Valois possède également des demeures des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, comme « le Pavillon », rue des Bourgeois et accueille une cabane, qu'Alexandre Dumas a construite pour son « Meneur de loups ».

Ce sont pour toutes ces raisons que la commune fût classée, en 2002, en zone de protection du patrimoine architectural et paysager, puis en 2016 en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Elle constitue le point de départ pour de nombreuses randonnées vers les laies de la forêt et le canal de l'Ourcq, en empruntant le GR11 ou les nombreux chemins ruraux classés au Plan Départemental. Une micro balade, balisée, a également été mise en place sur la commune. La Route Européenne d'Artagnan passera par Oigny-en-Valois.

**Maire : Christine OLRV - Nombre d'habitants : 151**



© Grand Angle



## Route européenne d'Artagnan : Inauguration imminente du tronçon Retz-en-Valois

Le 1<sup>er</sup> itinéraire équestre européen, ouvert à toutes les circulations douces (à pied, à vélo comme à cheval), va désormais passer sur les terres d'Alexandre Dumas. Pour fêter l'évènement, la Communauté de Communes Retz-en-Valois organise, avec le soutien des CRTE<sup>1</sup> et CRE Hauts-de-France<sup>2</sup> et de l'Association Européenne Route d'Artagnan, un **week-end d'inauguration les 22 et 23 juin 2019**, à Villers-Cotterêts.

Les festivités démarreront dans le parc du château, avec **l'inauguration officielle du tronçon Retz-en-Valois à 14h**. Une centaine de cavaliers en costumes pourra alors défiler dans les rues de la ville (14h30), avant de partir à la découverte de l'itinéraire, sur une quinzaine de km ; clubs d'équitation, cavaliers individuels, meneurs, mais aussi randonneurs et vététiste sont invités à la balade !

Grâce à la mobilisation des associations locales, différentes activités seront également proposées tout l'après-midi dans le village d'accueil. Animations équestre et sylvestre<sup>3</sup>, mais aussi autour de l'histoire, de la littérature et des Mousquetaires, de quoi passer un bon moment en famille ! Ainsi, vous pourrez assister à des démonstrations de débardage, de travail en longe, de jeux à poney... mais aussi vous promener parmi les stands, rencontrer Odile Bordaz, historienne et spécialiste de d'Artagnan, ou encore initier vos enfants à l'escrime artistique ! En avant-première, il sera également possible de participer gratuitement à un tout nouvel escape game (littérature, théâtre et cinéma tirés de l'œuvre d'Alexandre Dumas : 2 à 3 sessions dans la journée, sur inscription).

Pour clôturer la journée, une vingtaine d'escrimeurs-comédiens de l'association « Les Lames sur Seine » nous présentera **la pièce de cape et d'épée « Les aventures des Trois Mousquetaires » (18h)**, d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas : intrigues, rebondissements, amour, trahisons, ainsi que de nombreux duels ponctuent cette histoire mêlant humour et aventure. Petits et grands se laisseront emporter par la magie du spectacle et le panache de l'escrime !

Le dimanche, avec la collaboration de l'ONF, **le CRTE propose un rallye équestre** sur une partie du tronçon Retz-en-Valois, avec possibilité de repas le midi (participation uniquement sur inscription).

**RETZ EN VALOIS**  
Communauté de Communes

**INAUGURATION DE LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN TRONÇON RETZ-EN-VALOIS**

**22 JUIN 2019**

**23 JUIN RALLYE ÉQUESTRE**

**14H - PARC DU CHÂTEAU FRANÇOIS 1<sup>ER</sup> VILLERS-COTTERÈTS**

- VILLAGE D'ANIMATIONS
- SPECTACLE DE CAPE & D'ÉPÉE
- BALADES À THÈME

**RENSEIGNEMENTS : 03 23 96 55 10 / CC-RETZ-EN-VALOIS.FR**

ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

### A noter :

- Possibilité de se restaurer sur place dès samedi midi (food-trucks et buvette)
- Tout Public : entrée et accès au village d'accueil (animations gratuites). Renseignements : 03 23 96 55 10
- Cavaliers, meneurs et accompagnateurs : participation au défilé, au week-end ou à la journée, sur inscription ([www.ffe.com](http://www.ffe.com) DUM 129,130 et 131) Renseignements : 06 45 84 22 54

1 Comité Régional de Tourisme Equestre

2 Comité Régional Equestre, qui participe dans le cadre du projet Interreg EQWOS, programme de coopération transfrontalière France-Wallonie-Flandres qui rassemble 10 partenaires de la filière équine

3 Activités liées à la forêt.

## Reprise des sorties de l'office de tourisme

Le mois de juin est arrivé, vous allez enfin pouvoir profiter des sorties organisées par l'office de tourisme ! Sur l'année, ce sont plus d'une quinzaine d'activités qui vous sont proposées : il y en a pour tous les goûts et tous les âges : petit tour d'horizon de la saison 2019.

Le Bois-Bertrand, à Fontenoy, est une fabuleuse réserve écologique ! Plusieurs activités y sont prévues : le 22 juin partez avec Lucile à la découverte des **libellules et demoiselles** qui le peuplent, et le 27 juillet, munis d'épuisettes et de boîtes loupes, vous en apprendrez plus sur l'extraordinaire vie qui se cache sous l'eau. **L'enquête sur les empreintes** des animaux en octobre, ou la création d'une **décoration de Noël au naturel** en décembre vous offrirons deux autres occasions de découvrir ce site préservé. Fin juillet, vous pourrez également profiter des grandes vacances pour vous inscrire au **Rallye Nature** spécialement dédié aux familles : résoudre des énigmes, trouver des trésors cachés... partie de plaisir garantie ! L'automne apportera son lot d'activités manuelles : **initiation à la vannerie, création d'hôtel à insectes** ou **découverte du land Art** ! La liste est encore riche de propositions, alors rendez-vous à l'office de tourisme pour en savoir plus et réserver vos places !



### Office de tourisme Retz-en-Valois

6, place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts  
03 23 96 55 10  
[www.tourisme-villers-cotterets.fr](http://www.tourisme-villers-cotterets.fr)  
[boutique.tourisme-villers-cotterets.fr](mailto:boutique.tourisme-villers-cotterets.fr)

## Festival Branche & Ciné : la forêt fait son cinéma !

Du 28 juin au 20 juillet 2019, l'ONF vous donne rendez-vous au cœur de la forêt de Retz pour la 2<sup>e</sup> édition du festival Branche & Ciné !

Passionnés de forêt et de cinéma, venez vibrer au rythme de projections exceptionnelles en pleine nature, mais aussi en salles, pour une expérience inédite. Les forêts du monde seront à l'honneur, avec une **programmation riche et grand public**. Des animations forestières et des concerts compléteront les trois projections exceptionnelles et gratuites en plein-air, à la tombée de la nuit, sur l'allée royale du château de Villers-Cotterêts. Des séances dans les salles de cinéma de la Ferté-Milon et de Villers-Cotterêts s'ajouteront à cette programmation.

**Les dates à retenir pour les projections en plein air :**  
**vendredi 5 juillet *La loi de la jungle*, vendredi 12 juillet *Le dernier des Mohicans*, et samedi 20 juillet *The Lost City of Z***

**Pour retrouver la programmation et suivre l'actualité du festival, rendez-vous sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr)**

Organisé avec le soutien de la Région Hauts-de-France, de la Communauté de Communes Retz-en-Valois et de la DRAC.

### Office national des forêts

03 44 92 57 62 / [ag.picardie@onf.fr](mailto:ag.picardie@onf.fr)



### Juliette Binoche et Jacques Perrin, invités d'honneur

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, Juliette Binoche sera la présidente d'honneur du festival. L'actrice incarne cet esprit qui a conduit l'ONF vers cette magnifique expérience d'un cinéma en forêt : **par le biais de l'art, faire prendre conscience du rôle de la forêt dans notre vie**. Elle sera accompagnée dans cette démarche par l'acteur, producteur et réalisateur Jacques Perrin en qualité de grand témoin.

# L'agenda des communes



## Point écoute info : Permanence juridique

20 JUIN, 18 JUILLET,  
22 AOÛT, 19 SEPTEMBRE

• Villers-Cotterêts,  
CCAS, 2 place de l'école  
03 23 79 30 14

## JUSQU'AU 8 JUIN

### «La peinture comme corps libre» Exposition Art'Hèque

• Villers-Cotterêts,  
Médiathèque A. Dumas  
03 23 76 48 20  
www.villerscotterets.fr

## 7 AU 11 JUIN

### Fête de la Pentecôte

• Villers-Cotterêts,  
Grand Bosquet

## DU 8 AU 10 JUIN

### Les Championnats de France d'haltérophilie Cadets / Juniors / Séniors

• La Ferté-Milon, Gymnase  
À partir de 12h  
03 23 96 70 45

## DU 8 JUIN AU 31 AOÛT

### Faux pas-chassés (danse contemporaine)

• Villers-Cotterêts,  
Musée A. Dumas  
20,80€ (+18 ans)  
12,40€ (-18 ans)  
03 23 96 23 30  
www.villerscotterets.fr

## 8 JUIN

### Hommage aux soldats morts pour la France en Indochine

• Villers-Cotterêts, Monument  
aux morts du Grand Bosquet  
10h30

## 8 JUIN

### Scène Ouverte

• Villers-Cotterêts, salle  
Gérard Philipe - 16h - Une  
représentation proposée par  
l'École des Mouvements,  
Circus Virus, l'EMI et les  
participants des ateliers  
Parcours amateurs  
03 23 76 48 20  
www.villerscotterets.fr

## 10 JUIN

### Exposition voitures anciennes

• La Ferté-Milon, Parvis du  
Château - 11h30 à 14h  
Club Panther Passion  
panther.idf@orange.fr

## 15 JUIN

### Jazz au Canal Les racines de l'Ourcq (avec les Jazzymuté)

• La Ferté-Milon, Les jardins  
de La Fontaine Racine  
9 rue Pomparde - 19h  
6€ - réservation sur  
lesracinesdelourcq@  
gmail.com

### Fête de la Musique (amateurs)

• Villers-Cotterêts, Place du  
8 mai 1945 - Après-midi  
Inscriptions : 03 23 96 55 02  
www.villerscotterets.fr

## DU 15 AU 17 JUIN

### Fête Communale

• Cœuvres-et-Valsery,  
Place Auguste Rébérot  
restauration sur place  
07 86 21 34 91  
coevres-animations@  
orange.fr

### Fête Foraine

• Dammard, Place de l'Église  
03 23 71 01 77 - commune-  
dammard@wanadoo.fr

## 16 JUIN

### Brocante

• Ambleny,  
restauration sur place  
03 23 74 28 09  
comitedanimation.ambleny@  
orange.fr

## 18 JUIN

### Commémoration de l'appel du général De Gaulle

• Ambleny, Monument aux  
morts - 18h30  
03 23 74 20 19

### Commémoration de l'Appel du 18 juin

• Villers-Cotterêts, Monument  
aux morts du Grand Bosquet  
19h

## 21 JUIN

### Fête de la Musique

• Cœuvres-Et-Valsery, Place  
Auguste Rébérot - 19h  
Restauration sur place  
07 86 21 34 91  
coevres-animations@  
orange.fr

### Festival Jazz'n Ambleny

• Vic-sur-Aisne, Parc du château  
20h30 - 06 11 18 17 99  
checler.yvan@sfr.fr

### Fête de la Musique

• Faverolles, Place de la Mairie  
20h30 - Cours de l'école  
Restauration sur place  
06 68 70 14 16

### Fête de la Musique

• Villers-Cotterêts,  
Place du Dr Mouffier - 20h

## 22 JUIN

### Festival Jazz'n Ambleny

• Ambleny, Salle de la  
Vigne-Catherine - 20h30  
06 11 18 17 99  
checler.yvan@sfr.fr

## 23 JUIN

### Brocante

• Laversine, Rue Principale  
2€ / mètre + restauration et  
buvette sur place  
06 81 10 23 67  
mairie@laversine.fr

## 28 JUIN

### Soirée des Sports

• Villers-Cotterêts, Stade  
Germain Thibaut 19h30  
Remise de trophées sportifs  
et concert - 03 23 96 95 61  
www.villerscotterets.fr

## 29 JUIN

### Laisser son empreinte

• Villers-Cotterêts, Musée A.  
Dumas - 10h à 12h - 5,20€  
(+18 ans) - 3,10€ (-18 ans)  
03 23 96 23 30  
www.villerscotterets.fr

## 29 ET 30 JUIN

### Fête Médiévale

• La Ferté-Milon, Château Louis  
d'Orléans - 15h spectacle  
faucellerie, 21h initiation  
danses médiévale, 22h30 son  
et lumière - Renseignements :  
lafertemilon.fr



## 30 JUIN

### Marathon de la Gaule Milonaise en équipe de 2

• La Ferté-Milon,  
Étang de Fontenil

## 5 JUILLET

### Kermesse

• Ressons-Le-Long,  
Cour de la Maire - 18h

## 6 JUILLET

### Les Arts de la Rue 13<sup>ème</sup> édition

• Villers-Cotterêts, Grand  
Bosquet - 17h à minuit  
03 23 76 48 20  
www.villerscotterets.fr

## DU 6 AU 7 JUILLET

### Fête Communale

• Montigny-Lengrain, Place  
de la salle des fêtes - 23h  
feu d'artifice (le 6/07) ; 16h  
Danse Habanera Club (07/07)  
Attractions foraines

## 12 JUILLET

### Fête communale feu d'artifice

• Ambleny, Salle de la Vigne-  
Catherine - 03 23 74 20 19  
ambleny.mairie@orange.fr

### Concert et feu d'artifice au Château

• La Ferté-Milon, Esplanade du  
Château - Concert à 21h, feu  
d'artifice à 23h - restauration  
sur place dès 19h

## 13 JUILLET

### Bal et feu d'artifice

• Retheuil, Place derrière la  
salle des fêtes - 22h  
03 23 96 26 97  
mairie-retheuil@wanadoo.fr

### Feu d'artifice

• Vic-sur-Aisne, 06 46 66 20 60  
(J-C Lenistre)

### Fête Foraine

• Ambleny, Place de l'Église  
14h

### Barbecue

• Ambleny, Place de l'Église  
côté rue Poiteau - 18h30  
03 24 74 28 09  
comitedanimation.ambleny@  
orange.fr

## 14 JUILLET

### Méchoui

• Retheuil, Salle des Fêtes - 12h  
25€ / personne  
06 88 41 05 63  
mairie-retheuil@wanadoo.fr

### Pétanque

• Berny-Rivière, Terrain  
multisport - 13h30  
06 02 22 79 94  
louis.perdomo@laposte.net

### Brocante

• Cœuvres-et-Valsery,  
Place Auguste Rébérot  
Emplacement gratuit sur  
réservation - restauration  
sur place  
03 23 55 80 37 - coevres-  
animations@orange.fr

## 14 JUILLET

### Méchoui

• La Ferté-Milon, Ile Lamiche  
15h - Lâcher de 300  
lanternes célestes le 20/07 à  
la nuit tombée

### Course des Lavois

• Ressons-Le-Long,  
Cour de la Mairie

### Fête Nationale

• Ressons-Le-Long,  
Monument aux morts - 11h

### Fête Nationale

• Villers-Cotterêts,  
Parc du Château - 23h  
03 23 96 55 00

## DU 14 AU 15 JUILLET

### Fête Foraine

• Ambleny, Place de l'Église

## 15 JUILLET AU 15 AOÛT

### Un Été au Ciné

• Villers-Cotterêts, Cinéma les  
Clubs - Cotterézien de moins  
de 26 ans : 3€ la séance  
(contremarque de films à  
retirer en mairie)  
03 23 96 55 02  
www.villerscotterets.fr

## 16 JUILLET AU 11 AOÛT

### Villers Plage

• Villers-Cotterêts,  
Parc Salanson  
03 23 76 48 20  
www.villerscotterets.fr

## 18 JUILLET

### Commémoration de la victoire de la 2<sup>ème</sup> Bataille de la Marne

• Villers-Cotterêts, Monument  
aux morts du Grand Bosquet  
19h

## DU 20 AU 22 JUILLET

### Fête Patronale

• Faverolles, Place de la Mairie  
Attractions, spectacles. Repas  
irlandais samedi soir. Repas  
le dimanche midi  
06 68 70 14 16  
comite.faverolles@gmail.com

### Fête de Pisseleux

• Villers-Cotterêts,  
Place du 8 mai 1945

## DU 20 AU 22 JUILLET

### Fête Foraine

• La Ferté-Milon, Ile Lamiche  
15h - Lâcher de 300  
lanternes célestes le 20/07 à  
la nuit tombée

## 21 JUILLET

### Course pédestre

• Montigny-Lengrain, site des  
tennis route de Tannières  
Inscription à 8h30 et départ à  
10h - pourleplaisirdécourir@  
orange.fr

## 22 JUILLET

### Alexandre Dumas Mes Chasses

• Villers-Cotterêts, Musée  
Alexandre Dumas - 10h  
parc du château : balade en  
Forêt de Retz avec l'AFORETZ  
(Entrée libre) 15h musée  
A. Dumas : lectures et  
commentaires sur les parties  
de chasse d'Alexandre Dumas  
par Claude Schopp - Tarifs :  
3,60€ (plein) - Gratuit (-18  
ans) - 3€ (réduit)  
03 23 96 23 30  
musee-dumas@mairie-  
villerscotterets.fr  
www.villerscotterets.fr

## 28 JUILLET

### Tir 3D

• Ressons-Le-Long

## DU 29 JUILLET AU 9 AOÛT

### Accueil de loisirs «Jeux d'antan et fête foraine»

• Ressons-Le-Long, ALSH

## DU 10 AU 12 AOÛT

### Fête Patronale

• Chouy, feu d'artifice le  
10/08 ; le 11/08 brocante,  
fête foraine avec stand  
restauration du Foyer rural  
03 23 71 05 19 (Mairie)  
foyeruraldechouy@hotmail.fr

## DU 16 AU 19 AOÛT

### Fête Communale

• Vic-sur-Aisne, 06 46 66 20 60

## 18 AOÛT

### Brocante «Ressons broc'tout»

• Ressons-Le-Long,  
Centre-bourg

## 18 AOÛT

### Sortie à Berck Plage

• Ambleny, départ Place de  
l'Église vers 8h - 10€/pers.  
sur réservation  
03 23 74 28 09  
comitedanimation.ambleny@  
orange.fr

## 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

### Brocante Dammard Anim's

• Dammard, Stade Municipal  
Emplacement gratuit  
particulier  
03 23 71 47 15 (après 19h)  
dammardanim@gmail.com

### Fête de la Fontaine St-Martin

• Dampieux, 12h - Repas  
dansant sur réservation  
03 23 96 98 66

## 7 SEPTEMBRE

### Concours de pétanque

• Vic-sur-Aisne, Organisé par  
le Comité des fêtes  
06 46 66 20 60

## DU 7 AU 8 SEPTEMBRE

### Fête Communale

• Berny-Rivière, Place du Foyer  
Rural - Repas le samedi soir  
suivi du feu d'artifice et fête  
foraine le dimanche après-  
midi - 06 02 22 79 94  
louis.perdomo@laposte.net

## 8 SEPTEMBRE

### Forum des Associations

• Villers-Cotterêts, Impasse  
du Marché Couvert - 10h  
à 17h30 - 03 23 96 55 00  
accueil-association@mairie-  
villerscotterets.fr

## 14 ET 15 SEPTEMBRE

### Salon du Mariage et de l'événementiel

• Villers-Cotterêts, salle  
Demoustier - samedi de  
13h30 à 18h ; dimanche de  
10h à 18h - 03 23 96 55 00  
accueil-association@mairie-  
villerscotterets.fr

## 15 SEPTEMBRE

### Braderie / Brocante

• Vic-sur-Aisne, 06 46 66 20 60

### Journées du Patrimoine

• Montgobert, Église, Lavois  
14h à 17h - Église ouverte  
au public

# À l'affiche

## Les événements de la Communauté de Communes

**SAMEDI 22 JUIN**

**Inauguration du tronçon  
Retz-en-Valois de la Route  
Européenne d'Artagnan**  
Parc du château à Villers-Cotterêts  
Voir article page 14

**Sorties loisirs jeunes (8-13 ans)**



Découvrez à des prix attractifs : base de loisirs, Japon Expo, parc d'attraction ou encore des séjours vacances.

Programme et inscriptions sur : [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

Renseignements service enfance-jeunesse du lundi

au vendredi de 8h30 à 12h :  
03 23 55 98 97  
[p.aerts@retzenvalois.fr](mailto:p.aerts@retzenvalois.fr)

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE**

**Inauguration des  
nouveaux bâtiments  
de la piscine et du Relais  
Assistants Maternels  
(RAM)**

Rue Alfred Juneaux  
à Villers-Cotterêts

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE**

**Challenge pétanque  
Retz-en-Valois 14h**

**ÉCOLE DE MUSIQUE  
INTERCOMMUNALE**

11 place de l'école à Villers-Cotterêts  
Renseignements et réservation :  
03 23 96 52 30  
[ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr](mailto:ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr)

**SAMEDI 15 JUIN**

**Portes Ouvertes de 14h à 16h**

**VENDREDI 21 JUIN**

**Fête de la Musique :  
ensembles et orchestres**

**LES SORTIES DE L'OFFICE  
DE TOURISME RETZ-EN-VALOIS**

Renseignements au 03 23 96 55 10  
[ot@retzenvalois.fr](mailto:ot@retzenvalois.fr) ou sur  
[boutique.tourisme-villers-cotterets.fr](http://boutique.tourisme-villers-cotterets.fr)

**Nombre de places limité : réservation  
obligatoire pour toutes les sorties**

**Tarifs : Adulte : 4,50€ Enfant : 3,50€  
(hors sortie brame) Gratuit -4 ans**

**SAMEDI 22 JUIN**

**Libellules et Demoiselles :  
« attrape-moi si tu peux »**  
Observez et découvrez leur mode  
de vie !

Rendez-vous au Bois Bertrand  
de Fontenoy de 10h à 12h.

**SAMEDI 29 JUIN**

**Participez à la lutte contre  
les plantes exotiques  
envahissantes**



Rendez-vous à  
14h au parc du  
Grand Bosquet à  
Villers-Cotterêts,  
Sortie gratuite.

**SAMEDI  
20 JUILLET**

**Au petit  
matin à la  
tour Mangin**

*Une visite commentée à 25m de haut !*

Rendez-vous au pied de la tour  
(route du faite) à 5h30.

**LUNDI 22 JUILLET**

**Rallye nature en famille**  
*Une découverte ludique  
du patrimoine naturel !*

Rendez-vous à l'étang de Malva  
de 14h à 15h30.

**SAMEDI 27 JUILLET**

**Les petits monstres des mares**  
*Observons ce qui se cache sous l'eau !*

Rendez-vous au Bois Bertrand  
de Fontenoy de 10h à 12h.

**SAMEDI 17 AOÛT**

**Laissez-vous conter  
Puisseux-en-Retz**



*Ce village  
pittoresque  
n'aura plus  
de secret  
pour vous !*  
Rendez-vous  
à 14h30 sur  
la place du  
village - fin  
de la visite  
vers 16h

**SAMEDI 24 AOÛT**

**Mon jardin idéal**  
*Créez votre jardin idéal en 3D !*  
Rendez-vous au Bois Bertrand  
de Fontenoy de 9h30 à 12h.

**SAMEDI 24 AOÛT**

**Chauve-souris**  
*Pour tout savoir sur leur protection !*  
Rendez-vous à 18h30 au parc du  
Grand-Bosquet à Villers-Cotterêts,  
puis départ en voiture pour rejoindre  
le lieu de la sortie - fin de l'animation  
vers 23h.

Sortie gratuite.

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE**

**Initiation à la vannerie**  
*Créez votre propre mangeoire  
à oiseaux !*

Rendez-vous au Bois Bertrand  
de Fontenoy de 9h à 12h.

**7-13-14-20-21-28 SEPTEMBRE**

**Brame du cerf**  
Rendez-vous au parc du Grand  
bosquet à Villers-Cotterêts à 20h30,  
puis départ en voiture pour rejoindre  
le lieu de la sortie en forêt de Retz.  
Fin vers 23h30 / 00h.  
Adulte : 12€ Enfant : 6€